

Nancy

Commémoration du 70^e anniversaire de la rafle du 19 juillet 1942

18 juillet 1942 – 18 juillet 2012 : 70 ans. Pourquoi se souvenir ?

Pour la Communauté Juive, nous avons perdu 6 millions des nôtres. Chacun d'entre nous, dans sa propre famille a été touché, chacun d'entre nous aujourd'hui est encore meurtri. Mais nous savons aussi, nous juifs de France que la plupart d'entre nous avons été sauvés par des compatriotes anonymes. Au travers de cet hommage rendu aux Justes, nous nous adressons à tous les hommes et les femmes qui ont sauvés 75% de la population juive de France, durant la Shoah.

Pour la France, permettez-moi de citer le Président Jacques Chirac dans son discours historique du 16 Juillet 1995 : « la France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux ». Nous tous français, nous devons nous rappeler les heures noires de notre histoire. Nous rappeler comme le disait le Préfet Claude Erignac le 26 juin 1991 : « que le danger vient en réalité des hommes et des femmes ordinaires, de chacun d'entre nous, prêts à croire et à obéir sans discuter ».

Edouard Vigneron, Pierre Marie, Charles Bouy, Henri Lespinasse, Charles Thouron, Emile Thiébaud, François Pinet n'étaient pas de ces hommes-là. Ces 7 policiers, membres du Service des Etrangers de la Police de Nancy dont les bureaux étaient alors situés à l'angle de la rue de la Visitation et de la rue Henri Poincaré ont dit « non ».

Quand le 18 juillet 1942, le préfet de Meurthe et Moselle leur transmet une liste de 400 noms de juifs étrangers, Edouard Vigneron et Pierre Marie les connaissent déjà. Ils les connaissent personnellement, car ils viennent auprès d'eux faire viser leur titre de séjour et avaient dû apposer la mention « juif » sur leur carte d'identité. Ils connaissaient leur souffrance, leur désarroi. Bien avant cette date, ils leur prodiguaient leurs conseils et leur évitaient des tracasseries. Ils avaient déjà donné à certains de faux papiers et je cite Pierre Marie : « si un jour l'occasion se présentait, nous les aiderons ».

Edouard Vigneron avait déjà connaissance de la rafle du Vel D'hiv du 16 juillet 1942 lorsqu'il reçut l'ordre du Préfet. Il convoqua immédiatement son second Pierre Marie pour organiser l'avertissement des juifs. Pierre Marie convoqua à son tour les 5 autres policiers de son service les informant que la situation était grave et qu'il fallait agir avec un maximum de discrétion et d'efficacité. Il fut décidé que l'un des 7 policiers resterait toujours dans le service pour couvrir les autres.

Ce fut donc 6 policiers qui effectuèrent durant cette journée du 18 juillet 1942 du porte à porte prévenant ainsi 385 personnes dont 19 furent appréhendées à leurs domiciles, 13 les rejoindront un peu plus tard, ce qui obligea les autorités allemandes à annuler le train prévu pour les camps de la mort.

« Nous leur disions qu'il fallait partir, ne pas coucher chez eux, s'enfuir au plus vite. Nous aider, aussi, à transmettre la nouvelle. Nous avons remis des papiers à tous ceux qui pouvaient quitter la ville le soir même. Aux autres, nous disions que, dans les jours prochains, nous leur fournirions des documents identiques et qu'en attendant, ils devaient trouver refuge chez l'habitant. Nous œuvrions d'autant plus facilement que la mairie de Toul avait été bombardée. Plus d'archives, donc plus de traces. Ainsi les juifs de Nancy devinrent pratiquement tous des natifs de Toul ». Tel fut le témoignage de Pierre Marie le 25 janvier 1989 lors de la remise de la Médaille des Justes à lui et à Edouard Vigneron à titre posthume, ici, devant cet Hôtel de Police. Une plaque fut apposée à l'intérieur du bâtiment avec la Médaille des Justes d'Edouard Vigneron.

1989, le temps n'était pas encore venu pour apposer une plaque en mémoire de ces policiers à l'extérieur de ce bâtiment. On ne parlait pas de la responsabilité de la France, on ne parlait pas de désobéissance. On parlait de « l'autorité de fait dit gouvernement de l'état français ».

Il a fallu attendre 1995 le discours du Président de la République Jacques Chirac pour reconnaître l'existence simultanée de deux Frances : la France de la collaboration, celle de Pétain et la France de la résistance et des justes. Ce n'est que le 10 juillet 2000 que fut promulguée la loi instaurant : « une journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France ».

En agissant de la sorte, c'est-à dire en étant conscients de la souffrance humaine, en disant tout simplement ces hommes, ces femmes, ces enfants nous les connaissons, nous les côtoyions, nous ne pouvons pas laisser faire. En désobéissant, ces 7 policiers comme d'autres policiers, gendarmes, fonctionnaires ou anonymes ont sauvé l'honneur de la France et nous voulons aujourd'hui ici leur dire Merci.

Dr. Alain Lefebvre
Président de la Communauté Juive de Nancy
Président du Consistoire Régional de Lorraine